



mardi, 18. Octobre 2016

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Vers l'émergence d'une économie locale.....</i>	<i>2</i>
<i>Le vice-président de l'Inde a entamé hier une visite officielle en Algérie .....</i>	<i>3</i>
<i>ANEM : un saut qualitatif.....</i>	<i>3</i>
<i>Production industrielle publique au 1er semestre : Hausse des prix.....</i>	<i>4</i>
<i>Importations de sucre sur les 8 premiers mois : En hausse de 9,4%.....</i>	<i>5</i>
<i>Projet du port d'El-Hamdania : Examen des modalités de financement .....</i>	<i>5</i>
<i>Politique agricole : L'Algérie a réussi l'étape de l'adaptation aux changements climatiques</i>	<i>5</i>
<i>5 banques publiques dans le top 50 africain.....</i>	<i>6</i>
<i>Industrie automobile : Le secteur de la recherche acquiert un banc d'essai .....</i>	<i>6</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>7</b>
<i>Air Algérie : sur trois Continents.....</i>	<i>7</i>
<i>Global Motors industrie : Le H350, assemblé en Algérie, sort de l'usine .....</i>	<i>8</i>
<b>Régions.....</b>	<b>8</b>
<i>Bouira : Coup d'envoi de la campagne labours-semailles.....</i>	<i>8</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Vers l'émergence d'une économie locale

Source : El Moudjahid

L'orientation vers une nouvelle gouvernance économique est en train de se traduire sur le terrain. Récemment, le Président de la République a instruit le gouvernement, lors du Conseil des ministres, de s'atteler à la réforme de la fiscalité et des finances locales, tout en insistant sur le rôle des collectivités locales dans la promotion de l'investissement. Hier, invité à notre Forum Économie, le directeur général, par intérim, des Collectivités locales au ministère de l'Intérieur a animé une conférence-débat, au cours de laquelle il a apporté des éclairages sur cette problématique.

Quel rôle pour les collectivités locales dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle orientation économique prônée par l'Etat pour faire face à une situation de fléchissement de la finance publique ? Qu'en est-il des aptitudes, mais aussi des prérogatives des élus locaux, walis et présidents d'APC en tête, quant à faire valoir et à consacrer sur le terrain le nouveau modèle économique porté sur une production diversifiée ? Quels sont les mécanismes à mettre en place à même de s'assurer de la pertinence du système financier des collectivités locales désormais chargées de la mission de la dynamisation de l'investissement local créateur d'emplois et de richesses ?

Autant de questions auxquelles M. Azzedine Abdelkader Kerri, directeur général par intérim des collectivités locales au ministère de l'Intérieur (MICL), a bien voulu répondre et apporter les éclaircissements nécessaires lors de son passage hier au Forum d'El Moudjahid, à l'occasion d'une conférence-débat

traitant de la thématique du financement des collectivités locales. M. Kerri a fait part, au cours de ses interventions, de certaines informations qu'il dévoilera ainsi pour la première en fois à l'opinion. L'on apprend en effet qu'en prévision de la mise en application de la nouvelle stratégie d'une économie diversifiée, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a déjà enclenché un processus de formation de son appareil de l'administration au niveau locale, impliquant notamment les secrétaires généraux des wilayas et des communes. Dans cette optique, et vu que le pays s'apprête à vivre un scrutin législatif attendu au premier semestre de 2017, « les nouveaux élus, qui seront issus de ce suffrage, seront par la suite très vite sensibilisés à propos de la nouvelle dynamique économique », a indiqué M. Kerri. Il nous informe aussi qu'en matière de renforcement des prérogatives des élus locaux, « le nouveau code communal, actuellement à l'examen, s'annonce prometteur dans la mesure où son contenu et essentiellement inspiré de la nouvelle Constitution revalorisant l'action des collectivités locales ». Le nouveau code communal obéit aussi à l'idée de promouvoir le concept de démocratie participative au niveau local ainsi que sur une définition exacte des missions des élus locaux, qui n'a pas lieu d'être confondu avec « les missions régaliennes de l'Etat ». Et à ce propos, l'invité du forum d'El Moudjahid fera part d'une remarque selon laquelle, un élu choisi sur la base d'un programme doit s'assurer des sources de financement en vue de sa concrétisation et non pas, trop compter sur la subvention de l'Etat. En d'autres termes, il devient de plus en plus urgent de hisser le rôle d'un élu local, ne devant plus se contenter d'une position de simple agent d'exécution à la charge de la République mais qui est tenu de se replacer en véritable manager, stimulant les actions d'investissements et les projets de création de richesses. C'est là, sans doute, un des thèmes majeurs qui seront débattus lors de la

prochaine rencontre gouvernement –walis. Une rencontre qui est toujours inscrite au programme du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a assuré M. Kerri. « Cette rencontre n'est pas annulée, elle est juste ajournée en raison de l'agenda chargé du Premier ministre sous l'égide de qui se tiendra cette concertation importante », fait-il savoir. Et d'appuyer que la rencontre en question fait l'objet de préparation au niveau du ministère de l'Intérieur où il est déjà procédé « à l'examen des recommandations formulées par les walis lors de la dernière manifestation du genre qui s'est tenue en 2015 ».

### **Vers la mise en place d'une régie communale du recouvrement des taxes**

« Le financement des collectivités locales est confronté à la sempiternelle problématique du recouvrement des taxes », reconnaît le directeur des collectivités locales au ministère de l'Intérieur. « Nous avons une multitude de taxes dont le nombre est de 23. La question de leur recouvrement et de leur rendement sont toujours posés avec acuité », fait-il savoir. M. Azzedine Abdelkader Kerri a ainsi plaidé pour la mise en place d'un nouveau mécanisme de rendement des taxes. « Dans ce cadre, l'une des propositions faites par le ministère de l'Intérieur, et qui a été retenue par le gouvernement, porte sur la mise en place d'une régie communale de recouvrements des taxes », a-t-il révélé.

Aussi, « le ministère de l'Intérieur est plus que jamais déterminé à assister le trésorier local et de lui fournir les données nécessaires pour appréhender le contribuable », ajoute l'invité du Forum d'El Moudjahid. Il atteste à ce propos, qu'en dépit des difficultés rencontrées en matière de recouvrement des taxes, « les orientations déjà données ont permis d'améliorer le taux de recouvrement de ces recettes, passant de 4% en 2015 à

11% au mois d'août 2016, et l'on prévoit un taux de 20% à la fin de l'année ». Désormais, l'on parle plus que jamais de la création de richesses, « du rôle économique des collectivités locales dans la valorisation du potentiel de richesse dont ils disposent », appuie encore le même intervenant. « En somme, il s'agit de stimuler le développement local sur la base d'initiatives et de potentialités locales via le recours à un processus de décentralisation bien encadré », expliquera M. Kerri. Parmi les autres sources de financement, l'intervenant citera notamment l'exploitation des locaux réalisés dans le cadre du programme de 100 locaux par commune, initié par le Président de la République ainsi que les marchés publics qu'il faudrait aussi mieux rentabiliser au profit des collectivités locales.

M. Kerri rappellera que les collectivités locales ont bénéficié d'un appui financier considérable de la part de l'Etat qui est de l'ordre de 30 milliards de dinars alloués à travers les différents programmes de développements initiés depuis 1999. « La majorité de cette ressources a été consacrée au volet social », dira-t-il « mais l'heure a désormais sonné pour aller vers une réelle émergence de l'économie locale ».

### [Le vice-président de l'Inde a entamé hier une visite officielle en Algérie](#)

**Source : El Moudjahid**

À l'invitation du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le vice-président indien, Mohammad Hamid Ansari, est arrivé hier en visite officielle en Algérie.

L'hôte du Président a été accueilli, à sa descente d'avion, par le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Mohamed-Larbi Ould Khelifa. Cette visite

intervient dans un contexte d'intensification des relations économiques entre l'Algérie et l'Inde. New Delhi avait affirmé, par la voix de son ambassadeur à Alger, à l'occasion d'un entretien accordé à un confrère, que l'Inde se refuse de voir en l'Algérie, un marché, mais un partenaire avec lequel il doit «avoir une relation durable» accompagnée d'un «transfert de technologie et un savoir-faire afin que les Algériens puissent produire dans leur pays». Cette volonté de consolider les relations de partenariat, avec l'Algérie et élargir les domaines de coopération bilatérale, est du reste réaffirmée régulièrement. D'autant que pour ce faire, ce ne sont pas les opportunités qui manquent. Les secteurs d'activité qui intéressent les investisseurs indiens en Algérie sont nombreux et diversifiés. On peut citer les domaines de la construction, de l'industrie pharmaceutique, de la santé et de la production des engrais. Mais pas seulement. Ainsi, un autre secteur non moins stratégique, où les deux pays souhaitent développer leur coopération, est l'énergie, notamment l'amont pétrolier, la pétrochimie et les énergies renouvelables. L'activité spatiale n'est pas en reste. Le 26 septembre dernier, l'Algérie a lancé trois nouveaux satellites depuis l'Inde. L'agriculture est également considérée comme un secteur porteur pour les deux pays. Ainsi, l'aviculture, la production de vaccins vétérinaires et la pisciculture sont sérieuses parmi les domaines où les deux pays peuvent nouer des partenariats gagnant-gagnant. La délégation d'affaires indienne, qui était à Alger il y a quelques semaines, où elle a pu rencontrer des opérateurs algériens, avait ainsi permis une prospection plus large du marché algérien. Elle a aussi offert aux opérateurs indiens de cibler leurs centres d'intérêt. Les deux pays sont conscients que des efforts sont encore à faire pour hisser leurs relations économiques à la hauteur des relations politiques. Les échanges commerciaux demeurent en deçà des potentialités, quand bien même ils s'élèvent à plus de 4

milliards de dollars par an. L'Algérie exporte pour 3 milliards de dollars d'hydrocarbures (gaz et pétrole) et de phosphate. Par ailleurs, l'Inde exporte des voitures de marque Marutti, Tata et Mahindra, ainsi que la pièce détachée et des pipelines (gaz et pétrole). La coopération entre l'Algérie et l'Inde, qui a démontré au monde que son image est loin d'être associée uniquement à Bollywood, et les partenariats qui pourraient se nouer entre les opérateurs algériens et les hommes d'affaires indiens dans ces secteurs, pourraient ainsi constituer un modèle de coopération Sud-Sud.

### [ANEM : un saut qualitatif](#)

**Source : El Moudjahid**

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a enregistré 920.000 demandes d'emploi de toutes les wilayas durant la période allant du mois de janvier 2016 jusqu'au mois de septembre passé, selon, son directeur général, Mohamed Tahar Chaâlal, qui a précisé dans ce contexte, que 250.000, jeunes, soit 15% de ces jeunes demandeurs ont bénéficié de postes d'emplois.

En rappelant les efforts déployés depuis 2006 pour moderniser le monde de l'accès à l'emploi, M. Chaâlal, a fait savoir, que l'ANEM « ne suit pas le régime de quotas dans sa démarche d'embauche, mais donne plutôt la priorité aux diplômés issus des universités ».

Dans ce contexte, le responsable expliquera que l'Agence nationale d'emploi « est passée des bureaux de main-d'œuvre, aux agences de l'emploi comptant aujourd'hui 263 antennes », indiquant en ce sens, que 2017 « verra la même cadence de recrutement ». Aussi, il rassurera les jeunes universitaires et les diplômés sur le fait « qu'aucune entrave financière n'est enregistrée pour le recrutement des jeunes », le premier responsable de l'agence, a noté, que cette dernière «

continuera à accueillir leurs demandes avec la même méthode et le même nombre ». Faisant une brève rétrospective, M. Chaâlal soulignera qu'une augmentation de 10% relative aux demandes a été enregistrée durant ces 9 derniers mois, contrairement aux demandes « Contrat d'Anem » qui enregistre une régression de 7% pour la même période. Il a expliqué que ces contrats sont passés de 974 en 2015 à 919 et 137 en 2016.

Par contre, poursuit-il, « une augmentation a été enregistrée sur les demandes d'emplois qui sont passés de 320 et 683 en 2015 à 351 et 970 en 2016 ».

« L'agence a connu un saut qualitatif en matière d'embauche. Nous avons pu recruter 49.000 jeunes dans le cadre du programme d'aide à l'intégration professionnelle, 64% dans le secteur économique, 16% dans le secteur administratif, tandis que 200 et 250.000 autres, ont été insérés dans le cadre des contrats de travail aidé », a-t-il détaillé.

Par ailleurs, et pour ce qui est de la gestion et la modernisation de l'Agence, le responsable a souligné que « durant les trois dernières années, nous avons modernisé les outils de gestion par la mise en place d'un système d'information intégré. Un système centralisé. Une banque de données qui permet d'avoir l'information en temps réel et nous œuvrons à améliorer les prestations en toute transparence, notamment dans nos relations avec les demandeurs d'emplois », a-t-il ajouté expliquant que « ce système peut donner, à titre d'exemple le nombre de juristes au chômage dans une wilaya donnée ».

Par ailleurs, et à contrario de la tendance du marché, les secteurs de l'agriculture et du BTPH continuent à souffrir du manque de main-d'œuvre qualifiée ou pas.

C'est ainsi que plus d'un million de postes (800.000 dans le BTPH et 500.000 dans l'agriculture) sont vacants.

Selon M. Chaalal, les raisons de cette absence d'intérêt des jeunes, pourtant au chômage, se résument dans la pénibilité, l'éloignement ou encore l'absence de motivation salariale. « Mais pas seulement, estime-t-il, en ajoutant, que « le gain facile figure aussi parmi les raisons qui font que les jeunes chômeurs rechignent à se diriger vers des secteurs aussi importants que l'agriculture et le bâtiment ».

### Production industrielle publique au 1er semestre : Hausse des prix

**Source : El Moudjahid**

Les prix à la production industrielle publique ont augmenté de 5,2%, au 1er semestre 2016 par rapport au même semestre de 2015, avec une nette hausse pour l'industrie des mines et carrières, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public national (hors hydrocarbures) mesure l'évolution des prix (sortie d'usine) des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération). Entre janvier et fin juin 2016, les prix à la production dans le secteur des mines et carrières ont confirmé leur hausse avec un taux d'évolution de 28,7% par rapport à la même période de 2015. A l'exception de l'extraction du sel dont les prix se sont presque stabilisés (-0,1%), le reste des prix à la production dans ce secteur a affiché des augmentations, notamment pour l'extraction du minerai de fer (+104,2%), de phosphate (+19,6%) et des matières minérales (+14,6%). Dans le secteur énergie, les prix à la production dans la filière électricité a

marqué une hausse de 14,1% entre les deux périodes de comparaison. De leur côté, les prix à la production des produits agroalimentaires, tabacs et allumettes ont grimpé de 6,6%.

Cette hausse a été tirée par les prix dans l'industrie des tabacs et allumettes (+27,8%) et les produits et aliments des animaux (+4,6%). Les prix à la production des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) ont progressé de 2% du fait notamment d'une hausse de 30,5% des prix de la branche «biens de consommation mécaniques» et de 14,2% des métaux non ferreux. Dans les industries des matériaux de construction, céramique et verre, les prix ont connu une légère hausse de 1,5% induite par une augmentation des prix des produits rouges (+2,5%) et des liants hydrauliques (+1,6%). Une hausse de 1,5% a aussi caractérisé les prix de l'industrie du bois en raison d'une augmentation de 2,6% des prix de la menuiserie générale. Pour le reste des branches d'activité industrielle, à savoir celles des textile et confection, cuirs et chaussures ainsi que du caoutchouc et plastiques, leur prix à la production s'est stabilisé durant le 1er semestre 2016 par rapport au 1er semestre 2015. Concernant les prix à la production durant le deuxième trimestre 2016, ils ont grimpé de 0,9% par rapport au premier trimestre 2016. Cette hausse trimestrielle s'explique notamment par une augmentation des prix à la production des mines et carrières (+1,9%), de la branche électricité (+8,6%), et des industries agroalimentaires (+0,8%). Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (relevant de 12 groupes) et entreprises réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité.

L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la

nomenclature nationale des produits et activités industrielles.

### Importations de sucre sur les 8 premiers mois : En hausse de 9,4%

**Source : El Moudjahid**

La facture d'importation de sucre s'est chiffrée à 570,78 millions de dollars (usd) durant les huit premiers mois de 2016, contre 521,8 millions usd à la même période de 2015, soit une hausse de 9,4%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, lactose, fructose...) ont augmenté à 1,45 million de tonne (Mt) contre 1,3 Mt (+12,5%) sur les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La hausse de la facture s'explique par une augmentation des quantités importées, alors que les prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire ont connu une baisse. En effet, les prix moyens à l'importation du sucre roux ont été de 359 dollars/tonne (usd/t) au 1er semestre 2016 contre 382 dollars au même semestre 2015 (-6,02%), tandis que ceux du sucre blanc ont également baissé à 516 usd/t contre 522 usd/t (-1,15%).

### Projet du port d'El-Hamdania : Examen des modalités de financement

**Source : El Moudjahid**

Les modalités de financement du projet du port centre prévue à El Hamdania (Tipaza) ont été examinées, dimanche à Alger, par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi et le vice-ministre chinois du Commerce, Qian Keming, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette future infrastructure portuaire sera réalisée par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises qui sont China state construction corporation (CSCEC) et China harbour engineering company (CHEC). En outre, les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun et particulièrement la coopération économique et financière entre l'Algérie et la Chine, ainsi que les voies et moyens de développer cette coopération, souligne la même source. M. Baba Ammi et le responsable chinois ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine financier. M. Keming qui effectue une visite de trois jours en Algérie, est accompagné d'une importante délégation.

### Politique agricole : L'Algérie a réussi l'étape de l'adaptation aux changements climatiques

**Source : Transaction d'Algérie**

L'Algérie a réussi l'étape de l'adaptation de sa politique agricole aux changements climatiques constatés, a considéré dimanche à Constantine le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Abdeslam Chelghoum.

"Le programme de développement agricole décidé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a donné lieu à des stratégies adaptées aux particularités de nos régions et aux changements climatiques constatés", a indiqué M. Chelghoum à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'Alimentation en présence du ministre des Ressources en eaux et de l'Environnement, M. Abdelkader Ouali et des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme

des Nations unies pour le développement (PNUD). Des efforts d'orientation, de rationalisation et de sensibilisation se poursuivent, a ajouté le ministre, pour relever tous les défis "imposés continuellement et avec acuité" par les changements climatiques que connaît le monde entier. Dans ce contexte M. Chelghoum qui a mis l'accent sur les dangers représentés par les changements climatiques, a indiqué que l'Algérie oeuvre à assurer une alimentation durable en s'adaptant avec ces changements climatiques sans mettre en péril l'équilibre environnemental et écologique. "L'enjeu est grand", a relevé le ministre qui a appelé à la mobilisation de tous les moyens et les capacités disponibles pour mettre en place une politique agricole "actualisée" qui sera en mesure de répondre à toutes les exigences imposées par les changements climatiques. Le cadre réglementaire adopté par l'Algérie pour stopper les effets de la pollution, la promotion du monde rural et la rationalisation de l'exploitation des ressources en eau figurent parmi les solutions décidées pour "améliorer et perpétuer" l'alimentation dans le pays, a estimé le ministre. Le secteur de l'agriculture contribue à hauteur de 10 % au produit intérieur brut (PIB) a encore détaillé M. Chelghoum soulignant que la valeur de la production agricole dépasse les 30 milliards de dollars par an, avec un taux de croissance de l'ordre de (7%). Le ministre a mis en exergue la nécessité d'adopter des techniques scientifiques pour développer l'agriculture a été également soulevée par le ministre qui a appelé à consolider le principe d'orientation agricole pour être au diapason des mutations multiformes que connaît le monde de l'agriculture. Le ministre qui avait donné la matinée le coup d'envoi officiel de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2016-2017 a également visité le salon organisé à la maison de la culture Malek-Haddad dans le cadre de la célébration de la journée

nationale de la vulgarisation agricole et la journée mondiale de l'Alimentation.

## 5 banques publiques dans le top 50 africain

**Source : L'Econews**

Cinq banques publiques algériennes viennent de se distinguer durant l'année en cours dans le top des 50 premières institutions financières en Afrique.

Réalisé chaque année par le groupe « Jeune Afrique », le nouveau classement des 200 premières banques africaines, publié cette semaine, accorde respectivement la 13ème place à la BNA (Banque nationale d'Algérie), la 14ème place à la BEA (Banque extérieure d'Algérie), la 23ème place au CPA (Crédit populaire d'Algérie), la 30ème place à la BADR (Banque de l'agriculture et du développement rural) et la 41ème place à la BDL (Banque du développement local).

Néanmoins, par rapport à l'année 2015, les cinq banques publiques n'ont pas connu de nouvelles performances, fait ressortir le classement en question. Si la BADR et la BDL ont conservé leur place sur l'échelle de ce top 50, la BNA et la BEA en revanche ont reculé d'un point (respectivement, 12ème et 13ème en 2015), alors que le CPA a cédé deux points (21ème en 2015).

Le classement des banques africaines réalisé sur la base du bilan enregistré évalue ainsi les cinq établissements algériens à 25,26 milliards de dollars pour la BNA, 24,3 milliards USD pour la BEA, 15,6 milliards USD pour le CPA, 12,1 milliards USD pour la BADR et enfin 7,5 milliards USD pour la BDL.

Avec de telles positions dans ce top 50 africain, les banques algériennes reflètent une image peu reluisante à l'échelle africaine dont la tête du classement est

dominée par l'Afrique du sud, dont quatre banques occupent la tête du classement, avec des bilans qui se situent entre 68,7 et 128,5 milliards de dollars, suivies de l'Égypte avec National Bank of Egypt dont le bilan atteint 66,1 milliards USD.

Les banques algériennes sont également devancées pour cette année par trois banques marocaines, à savoir Attijariwafa Bank (41,4 milliards USD), Banque centrale populaire marocaine (33,1 milliards USD) et BMCE Bank (28 milliards USD).

Cependant, du côté du voisin de l'Est, les banques tunisiennes occupent des positions peu réjouissantes, étant donné la plus performante d'entre elles arrive à la 57ème place avec un bilan de 4,8 milliards de dollars seulement. Laquelle situation renseigne sur l'ampleur de la crise économique que traverse la Tunisie depuis la révolution de 2011.

Outre les banques publiques, les établissements financiers à capitaux privés et/ou étrangers ne semblent pas tirer leur épingle du jeu. Sur ce classement des 200 premières banques africaines, BNP Paribas El Djazaïr arrive à la 104ème place (89ème en 2015), avec un bilan de 2,34 milliards USD seulement, Société générale Algérie arrive à la 107ème place (95ème en 2015) avec 2,31 milliards USD.

Le ralentissement de l'activité économique qu'observent plusieurs secteurs à l'ombre de la crispation des revenus pétroliers durant ces deux dernières années est à l'origine du manque de dynamisme que connaît le paysage bancaire algérien dans la conjoncture actuelle.

## Industrie automobile : Le secteur de la recherche acquiert un banc d'essai

**Source : El Watan**

Installé depuis à peine deux mois, le banc d'essai pour moteurs à combustion interne a fait l'objet d'une présentation organisée, jeudi dernier, à l'École nationale polytechnique d'Oran (ENPO) en collaboration avec la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest (BSTPO).

La rencontre, à laquelle ont pris part des opérateurs économiques, des représentants de certaines marques automobiles, mais aussi des représentants de l'institution militaire engagés dans l'industrie mécanique, a été animée par Abdelkrim Liazid (voir entretien), professeur et directeur du Laboratoire de recherche en technologies de l'environnement (LTE).

Cette importante acquisition, unique en son genre en Algérie et peut-être même en Afrique, a coûté au budget du ministère de l'Enseignement supérieur la bagatelle de 100 millions de dinars. Le projet présente une double utilité : d'un côté, un aspect lié à la formation et à la recherche scientifique, et de l'autre, des applications pratiques au bénéfice du secteur de la mécanique (particulièrement l'industrie automobile), mais aussi sur le registre législatif, au bénéfice des institutions qui peuvent légiférer sur les spécifications des moteurs qui équipent les véhicules en circulation en Algérie.

Pour le premier cas, désormais les étudiants ne sont plus obligés d'aller à l'étranger pour poursuivre leurs travaux, étant donné que les équipements sont disponibles localement. Le banc d'essai offre plusieurs possibilités de recherche sur les moteurs, y compris à titre illustratif, la possibilité de tester d'autres

carburants ou «de greffer des choses qu'on aura développées chez nous et voir comment ils vont se comporter», indique le professeur Liazid, qui estime qu'à terme, il sera possible, concernant le partenariat avec Renault, de passer à une vitesse supérieure et d'envisager le montage des moteurs. L'interaction avec le monde industriel est un aspect important du projet et c'est pour cela qu'on compte dès maintenant, grâce à ce matériel, lancer des formations pointues dans le domaine de l'automobile afin de former des ingénieurs spécialisés et un personnel hautement qualifié dans le domaine.

Grâce à ce banc d'essai, on peut, par ailleurs, contrôler de manière rigoureuse les types de moteurs en circulation en Algérie, et grâce à l'assise technique et scientifique qu'il permet de mettre en place, les pouvoirs publics peuvent désormais réfléchir à établir une réglementation environnementale spécifique à l'Algérie, ce qui n'existe pas actuellement. Les prestations que le laboratoire peut fournir sont multiples. Celui-ci peut même répondre de manière épisodique et pour des problématiques bien précises à certaines sollicitations des constructeurs installés ou ceux qui vont venir en Algérie. A condition de bénéficier d'autres financements, ce projet peut même se développer et effectuer des opérations ou des tests beaucoup plus pointus.

## **COMMERCE**

### **Air Algérie : sur trois Continents**

**Source : El Moudjahid**

Le PDG de la compagnie aérienne nationale, Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé que les recettes d'Air Algérie connaissent une «baisse substantielle», une situation causée essentiellement «par la concurrence

rude imposée par les 22 compagnies étrangères qui desservent l'Algérie, proposant des tarifs concurrentiels, d'une part, mais aussi offrant leurs services vers d'autres destinations à l'étranger», a assuré le premier responsable de la compagnie aérienne nationale, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

De ce fait, la concurrence pèse lourd sur la trésorerie d'Air Algérie, lui occasionnant d'importants manques à gagner, celle-ci n'ayant plus le monopole du transport aérien dans notre pays. Pour trouver des solutions à cette baisse et renflouer ses caisses, le conseil d'administration de la compagnie est dans l'obligation de « revoir fondamentalement sa stratégie » et « son mode d'organisation », et à investir plus fortement, encore, dans le capital humain et la recherche de créneaux porteurs a estimé le responsable. Il s'agit aussi de valoriser des « filiales de produits et services annexes » qui font partie des axes de la stratégie de développement de la compagnie aérienne évoqués par l'invité de la rédaction qui indiquera, à l'occasion, la création d'une société de catering qui s'ajoutera à celle qui est déjà opérationnelle.

En sus de tout cela, le patron d'Air Algérie a mis en avant l'amélioration du transport de passagers. « Air Algérie est également appelée, d'après son responsable, à redéployer le fret cargo au bénéfice des opérateurs économiques nationaux », a-t-il expliqué.

Parmi les autres mesures préconisées pour remettre à flot la compagnie, Bouderbala a annoncé qu'Air Algérie procédera à partir de 2019 au lancement d'une nouvelle Ecole nationale aéronautique, au sein de laquelle seront « formés les futurs pilotes algériens et étrangers, et la rentabilisation du centre de maintenance d'aéronefs, apte à offrir ses prestations à d'autres compagnies

aériennes », a annoncé le PDG d'Air Algérie. Dans le chapitre des nouvelles lignes, Air Algérie inaugurera prochainement de nouvelles dessertes en Afrique (Gabon, Ethiopie), en Asie (Chine) et en Amérique du Nord (USA), pour cette dernière ligne, des discussions avancées sont en cours pour inaugurer une desserte vers New York, avec une prévision de transport total de 6 millions de passagers à l'international et de 9 millions en Algérie.

Sur un autre volet, le Pdg d'Air Algérie indique que son entreprise envisage d'engager de gros efforts pour réduire le taux de retard de ses vols, un aspect sur lequel celle-ci est fortement critiquée, assurant que le taux de ponctualité a été ramené à 69%. En termes de chiffres, Air Algérie enregistre un chiffre d'affaires de 80 milliards de dinars, emploie 9.000 personnes dont 1.600 personnels navigants parmi lesquels 430 pilotes.

Le responsable indiquera à cet effet, que le parc aéronautique de la compagnie est composé de 57 appareils en exploitation qui ont effectué en 2015, pas moins de 67.107 vols pour transporter 5,6 millions de passagers. Air Algérie dessert présentement 44 destinations à l'international et 29 autres à travers le territoire national.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement d'une partie de la flotte, la compagnie aérienne nationale a annoncé avoir réceptionné samedi 15 octobre, un nouvel avion de marque américaine Boeing.

### **Un Boeing 737-800 vient ainsi renforcer la flotte d'Air Algérie**

Ce nouvel aéronef a déjà fait des vols de test les 6 et 10 octobre derniers à Seattle, aux Etats-Unis, avant d'atterrir cette semaine sur le tarmac de l'aéroport de

Houari Boumediène à Alger. Il s'agit du 26e appareil de ce type livré par le constructeur américain basé à Seattle. La compagnie Air Algérie en attend 7 autres, tous construits au format « Boeing Sky Interior », avec une cabine plus spacieuse. Dans ce même registre, M. Bouderbala précisera que « l'achat d'appareils ne se fera plus en cash comme auparavant, mais par le biais du leasing ou de financements extérieurs ».

Aussi, en avril dernier, Air Algérie avait réceptionné un nouvel avion de type Boeing 737-800 de dernière génération.

Cet appareil moyen-courrier dispose d'une capacité totale de 164 places (148 sièges en classe économique et 16 en classe affaire). Pour rappel, la compagnie aérienne a prévu dans son plan de déploiement, de lancer entre 2018 et 2025 un nouveau programme d'acquisition d'une quarantaine d'avions pour renforcer essentiellement ses destinations long courrier.

**Ces acquisitions seront effectuées sous différentes formes de financement telles que le leasing.**

La première partie de ce programme sera réalisée entre 2018 et 2020 durant laquelle quatre appareils seront réceptionnés rien qu'en 2018, tandis que la seconde phase sera effectuée entre 2020 et 2025. Ainsi, à travers ce programme, Air Algérie compte augmenter sa flotte à une centaine d'appareils contre une soixantaine actuellement, dont 75% sont composés d'avions moyen courrier.

[Global Motors industrie : Le H350, assemblé en Algérie, sort de l'usine](#)

**Source : El Watan**

Global Motors Industries (GMI), représentant exclusif de la marque Hyundai Truck & Bus en Algérie, a présenté son nouveau modèle Hyundai, le H350, assemblé en Algérie, dans son usine de montage de camions et de bus à Batna.

C'était vendredi dernier, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel Hilton (Alger) en présence d'une délégation officielle, du vice-président de Hyundai Motors Company (HMC) et de ses partenaires.

Les responsables de GMI ont rappelé lors de cet événement le plan de déploiement de la société, qui a nécessité un investissement majeur, visant à créer de nouveaux emplois et assurer un transfert de technologie et de savoir-faire vers l'Algérie. Cela tout en rappelant l'encouragement du gouvernement à poursuivre et à intensifier cet investissement. L'usine, qui emploie actuellement 200 personnes, devrait atteindre un taux d'intégration de 40% d'ici 2020, année où les responsables de GMI visent à atteindre 400 travailleurs.

### **De nouveaux agents de distribution**

Par ailleurs, GMI a lancé le plan de développement de son réseau de distribution et sa présence sur le territoire national, à travers l'ouverture de nouveaux points de service, chargés de la vente et du service après-vente des véhicules Hyundai Truck & Bus. Ce plan de développement se poursuivra jusqu'à la couverture effective de l'ensemble du territoire national. GMI souhaite ainsi s'inscrire comme acteur incontournable du marché automobile algérien. L'usine d'assemblage de véhicules Hyundai Truck & Bus, dans la wilaya de Batna, a été inaugurée en juin dernier. Plusieurs modèles sont déjà assemblés dans cette usine et

disponibles à la commercialisation par la société GMI, dont les modèles : HD35, HD65, HD72, HD120, HD 170, Xcient, HD450, HD700, HD1000 et HD 600, mais aussi les modèles Universe, County, Aero Town, Unicity.

Pour ce qui est du nouveau modèle H350, qui a été lancé, il a été conçu pour s'adapter à divers marchés, dont le marché algérien. Au cours de son développement, les ingénieurs de Hyundai se sont concentrés sur six domaines-clés que sont : l'efficacité, la qualité, la polyvalence, la sécurité, la fiabilité et les performances. Les performances développées par le H350 sont justement un point essentiel recherché par ses concepteurs. Son moteur de 2,5 litres diesel Common rail suralimenté, développe une puissance de 150 chevaux, avec une capacité de charge utile de 1,5 tonne et de 14 places en version minibus. Le H350 est doté d'une série d'équipements de sécurité répondant aux besoins de tous les types de conducteurs.

## **REGIONS**

[Bouira : Coup d'envoi de la campagne labours-semailles](#)

**Source : Le Soir d'Algérie**

C'est hier lundi, jour coïncidant avec la célébration des événements du 17 Octobre 1961 que le coup d'envoi de la campagne labours semailles a été donné par le wali depuis la ferme Boucheraine d'El Esnam où une foire agricole a été organisée pour la circonstance.

Une foire qui a été l'occasion pour le nouveau wali, Mouloud Chérifi, d'avoir une idée assez exhaustive du monde agricole, ses avancées et ses insuffisances. Une occasion également pour les exposants, des agriculteurs venus de toute la wilaya, d'être en contact direct avec le wali afin de lui exposer les problèmes auxquels ils font



face. Cela étant et pour revenir à la campagne labours-semailles, ce sont officiellement quelque 67 748 hectares de terres agricoles qui sont prévus pour cette saison, destinés pour le blé dur avec 39 286 hectares ; le blé tendre avec 8 425 ha ; l'orge avec 18 366 ha et enfin, l'avoine avec 1 671 hectares. Pour les moyens mobilisés et sachant que la semence est largement disponible au niveau de la CCLS de Bouira tant pour le blé dur et le blé tendre que pour l'orge, et où l'opération a déjà commencé avec la vente de ses produits aux céréaliculteurs à travers un guichet unique installé au niveau de la CCLS de Bouira et à travers ses trois autres antennes de Sour-El-Ghozlane, Aïn Bessem et Bordj-Okhris, il y a également la mobilisation des matériels agricoles avec 3 393 tracteurs, 2 022 charrues, 1 646 cowercoop, 390 cultivateurs à dents, 160 rouleaux, 242 semoirs, 213 épandeurs d'engrais, 1 713 remorques et enfin, 587 kits d'irrigations des céréales ; des kits indispensables surtout pendant certaines périodes de décembre mais surtout d'avril, quand les pluies se font désirer et où l'épi est à un stade crucial de croissance. Pour rappel, la wilaya de Bouira qui est classée à vocation agricole dispose de 189 960 hectares de superficie agricole sur un total de 445 434 hectares. La superficie irrigable est de 28 131 hectares alors que pour le moment et avec les transferts des eaux pour le plateau d'El-Esnam depuis le barrage de Tilesdit, et en attendant l'irrigation de la vallée du Sahel toujours depuis le barrage de Tilesdit, une irrigation qui devra intervenir au courant de l'année 2017 et avec le système gravitaire, la superficie irriguée actuelle est de 15 472 hectares. Il faut rappeler également que, outre le barrage de Tilesdit d'une capacité de 165 millions m3 et qui irrigue le plateau d'El Esnam et prochainement la vallée du Sahel de part et d'autre, il y a également le barrage Lekehel d'Aïn Bessem d'une capacité de 35 millions de m3 et qui irrigue le plateau des Arribs, mais également le grand barrage de Koudiat Asserdoune, le

deuxième plus grand barrage d'Algérie avec 650 millions m3 et dont les transferts, si un jour l'Etat venait à le décider, pourront irriguer plus de 5 000 hectares dans la région de Dirah ; une région qui pourra devenir, selon l'expression d'un expert agricole, la Biskra du nord, surtout dans la plasticulture. Signalons que lors de cette foire agricole, des produits agricoles fabriqués dans la wilaya de Bouira, du matériel agricole pour l'agriculture, la cuniculture, mais aussi l'introduction de la technique du fourrage vert hydroponique qui vient d'être introduite par un jeune éleveur bovin d'El Adjiba, ont attiré l'attention des visiteurs qui ont été agréablement surpris, mais aussi intéressés par cette technique qui pourra à l'avenir, si ce jeune éleveur est encouragé, bénéficier aux autres éleveurs. Une technique qui, d'après cet éleveur, augmente la production de lait chez la vache de 50% quand le prix de revient de son alimentation journalière baisse en faisant l'économie des fourrages verts en pleine nature utilisés jusque-là et qui coûtent très cher.